

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 décembre 2015

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux.

Absente excusée : Marie-José POUYET (pouvoir donné à Jocelyne WOILLARD).

Jocelyne WOILLARD est nommée secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance en rendant hommage aux victimes des attentats du 13 novembre. Le Conseil municipal observe 1 minute de silence.

### **I – Rencontre avec l'association « La Chignole**

Stéphane NORMAND, président de l'association, présente les 3 axes du projet :

- Social : mutualisation des connaissances et développement du lien intergénérationnel
- Ecologique : revalorisation des biens
- Educatif : acquisition de savoirs

La Chignole est située 11 rue du Tertre dans un ancien local des remorques Tournier.

Le démarrage de l'association est fixé au mois de janvier 2016 et la cotisation serait de 120 € par personne, 150 € pour les familles.

La demande de subvention communale de 3 000 € sera soumise au vote lors de l'élaboration du prochain budget.

### **II – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 5 novembre 2015** : à l'unanimité

### **III – Urbanisme**

#### A- Départs dossiers vers DDT

##### 1) Permis de construire

CHARMOILLE Dominique	3 rue de Vevant	Construction 2 maisons jumelées	<b>Avis favorable</b>
Commune	3 rue des Granges	Transformation salle des fêtes en espace socio-culturel	<b>Avis favorable</b>

##### 2) Déclarations préalables

VUILLEMIN Hervé	1 rue du Puits de Poudrey	Reconstruction charpente	<b>Avis favorable</b>
CUCHE Emmanuel	19 rue des Acots	Installation système photovoltaïque	<b>Avis favorable</b>

##### 3) Courriers

COULOT Frédéric	18 rue des Acots	Réfection de toiture à l'identique	<b>Avis favorable</b>
-----------------	------------------	------------------------------------	-----------------------

#### B- Retours dossiers de la DDT

##### 1) Permis de construire

AGES et VIE	13 rue du Champ de Foire	Construction maison	<b>Accordé</b>
LABOUILLE Philippe	2 rue du Moulin	Construction maison	<b>Accordé</b>

##### 2) Déclarations préalables

GEOFFROY Nicolas	33 rue des Granges	Ouverture d'une fenêtre	<b>Accordé</b>
FAIVRE Marc	19 rue de la Gare	Couverture terrasse existante	<b>Accordé</b>
VUILLEMIN Hervé	1 rue du Puits de Poudrey	Reconstruction charpente	<b>Accordé</b>

#### **IV – Longueur de la voirie communale**

Linéaire classé actuellement : 19 125 m

Linéaire supplémentaire classable : 6 598 m

Le linéaire supplémentaire est à déclarer en Préfecture afin d'être pris en compte dans le calcul de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) dès 2017.

La DSR est pour partie fonction de la voirie.

En 2015, le montant versé a été de 8 231 €.

Avec le nouveau linéaire de 25 723 m, le montant de la DSR, partie « Voirie » serait de 11 072 € à compter de 2017.

Pour la partie voirie, le total de la DSR subirait donc une augmentation de 2 841 € ou 35 %.

Pour rappel, les honoraires du cabinet Coquard pour le recensement de la voirie ont été de 4 050 € HT.

#### **V – Choix des entreprises retenues pour le projet STEP**

Pour la création d'une nouvelle station de traitement des eaux usées de type boues activées en aération prolongée, une consultation a été lancée pour le choix des entreprises.

Après l'ouverture des offres le 6 novembre, l'audition des candidats le 9 décembre et réunion de la commission le 18 décembre, le Conseil municipal décide à l'unanimité de retenir :

-L'offre du groupement d'entreprises Hydrea/Clauzel/Pellegrini pour un montant de 1 964 000 € HT avec options n°1 et 2 de couverture et de désodorisation du silo à boues.

Le Conseil municipal décide également l'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment technique pour un montant de 26 100 € HT.

#### **VI – Travaux station d'épuration : dossier loi sur l'eau**

Le projet de création d'une nouvelle station d'épuration est soumis à déclaration au titre de la loi sur l'eau.

La réglementation européenne exige le bon état général des eaux. Les ouvrages ou activités ayant un impact sur les milieux aquatiques doivent être conçus et gérés dans le respect des équilibres et des différents usages de l'eau.

C'est le cabinet d'étude Naldeo qui déposera le dossier « Loi sur l'Eau ».

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- valide le projet d'assainissement et autorise le Maire à déposer le dossier Loi sur l'eau de l'opération auprès du guichet unique de la Police de l'eau;
- autorise le Maire à signer tous documents se rapportant au dossier

#### **VII – Hypothèse de réaménagement et agrandissement locaux pompiers**

Le local du hangar communal d'une superficie de 42 m<sup>2</sup>, est pour l'instant gracieusement mis à disposition de tout administré qui en fait la demande en mairie.

Afin d'améliorer l'accueil des vestiaires des sapeurs-pompiers et notamment celui des personnels féminins, les pompiers souhaiteraient intégrer cette partie du hangar communal dans le fonctionnement du centre de première intervention (CPI).

En contrepartie, toute charge de fonctionnement (eau-gaz-électricité-assurances) sera refacturée chaque année au prorata de la surface utilisée par le CPI.

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- autorise le Maire à signer un avenant à la convention d'occupation du hangar communal par les pompiers.

## **VIII – Dossiers travaux (espace socio-culturel) et compte rendu des commissions**

☞ Espace socio-culturel : les travaux auront lieu du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> décembre 2016.

☞ Déneigement : Alain PESEUX présente le bilan d'étape intermédiaire avant la l'élaboration de différents scénarios pour une prochaine réunion de Conseil. La priorité réaffirmée par l'ensemble du Conseil reste l'acquisition d'un tracteur d'une puissance de 110 à 120 CV et la reprise du matériel de traction le plus ancien.

☞ Fleurissement : Jocelyne WOILLARD explique que les merlons du lotissement des Bruyères seront aménagés prochainement par installation d'arbustes.

☞ Repas des Anciens : le repas a été un franc succès. Jocelyne WOILLARD souligne l'excellente prestation du traiteur « les 4 Vents » et de l'accordéoniste Pierre-Alain Krummenacher.

## **IX - Eclairage public : constitution d'un groupement de commandes pour diagnostic, fourniture, installation et maintenance**

Le syndicat mixte du Pays des Portes du Haut Doubs fait partie des 200 territoires retenus par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie pour bénéficier de l'appui financier aux Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

Il bénéficie d'un soutien financier de 500 000 € pour favoriser l'efficacité énergétique, réduire les émissions de gaz à effet de serre, diminuer la consommation des énergies fossiles et développer les énergies renouvelables ; dont 400 000 € dédiés à la rénovation de l'éclairage public.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte de :

-créer un groupement de commandes (faciliter la gestion du marché pour la réalisation de diagnostic, la rénovation de l'éclairage public à l'échelle du territoire, mais également de permettre des économies d'échelle et la mutualisation des procédures)

-désigner la commune de Valdahon qui a les compétences techniques et administratives, comme coordonnateur du groupement

## **X – Travaux d'enfouissement de la ligne électrique-réseau 20 000 volts reliant Charbonnières les Sapins/Etalans/l'Hôpital du Grosbois**

Les travaux auront lieu sur le chemin de la Grange Coulon Neuve.  
Entièrement pris en charge par ERDF, ils seront réalisés début 2016.

Une convention de servitude pour la pose du câble souterrain doit être signée entre ERDF et la commune, propriétaire du terrain.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention.

## **XI – Avancement de grade pour 3 employés communaux**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 :

Eric MOREL : passage d'agent de maîtrise à agent de maîtrise principal  
+ 3 points d'Indice Majoré (IM)

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 :

Bernadette MESNIER : passage du grade d'adjoint technique de 2<sup>nd</sup> classe à adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe  
+ 7 points d'indice majoré (IM)

Adrien PIQUARD : passage du grade d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à adjoint technique principal de 2<sup>nd</sup> classe  
+ 7 points d'IM

Valeur de l'IM : 4.63 € bruts

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la création des 3 postes proposés.

## **XII –Prise en charge des dépenses d'investissements pour l'année 2016 avant le vote du budget**

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2016, dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2015.

## **XIII –Questions diverses**

➤ Communes nouvelles : prorogation de 3 mois du pacte financier. Les modalités ne sont pas clairement définies mais le Conseil municipal fait le choix de poursuivre la réflexion d'intégration des 2 communes de Charbonnières les Sapins et Verrières du Grosbois.

➤ Etude de circulation : un comité consultatif de 5 membres sera proposé, composé de membres de parents d'élèves, de l'association des artisans et commerçants, des agriculteurs, de l'association AESIS et de « Familles Rurales ».

➤ Samedi 9 janvier à 19h00 : vœux du maire à l'espace Douge.

➤ Prochaine réunion de Conseil municipal : 4 février 2016 à 20h30.

Lever de la séance à 23h30.

Le Maire  
Jean-Marie ROUSSEL

La secrétaire de séance  
Jocelyne WOILLARD